

Critique par l'OCL de la démarche du CNEF

L'Assemblée Générale de la Fédération des Réseaux du Parvis a pris connaissance de la démarche de l'O.C.L. (L'Observatoire Chrétien de la laïcité) auprès du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Cette démarche consiste à présenter une analyse critique du rapport envoyé à ce Conseil par le CNEF (Conseil National des Evangéliques de France) appuyé par les Evangliques européens et sur le plan mondial.

L'O.C.L. réfute les amalgames du C.N.E.F. qui accuse la société française d'être systématiquement méfiante et hostile à l'égard des religions. Le CNEF exige que les Lois soient conformes à leur conception du Bien et du Vrai présentés comme indiscutables.

L'O.C.L. rappelle que, selon la Constitution française, dans la société civile, les organisations religieuses et de

conviction sont libres de s'exprimer publiquement, de dialoguer et de se confronter pacifiquement dans le respect de la liberté de conscience.

Mais les Lois qui sont votées démocratiquement sont sous le contrôle des citoyens et dépendent de leur choix.

L'AG des Réseaux du Parvis appuie la démarche l'O.C.L. et s'y associe

Arras, le 19 novembre 2017

Texte du CNEF

[bsk-pdf-manager-pdf id= »183"]

Critique par l'OCL du texte CNEF

[bsk-pdf-manager-pdf id= »184"]

Texte du journal Lacroix

[bsk-pdf-manager-pdf id= »185"]

Lettre au Président du Conseil des droits de l'homme à l'ONU

[bsk-pdf-manager-pdf id= »186"]